

Compte rendu du conseil municipal du 23/11/2016 à la mairie de Brengues

Présents : 8

Absents : Thibault Mertz, Monique Blassiaux

1. Camping municipal.

- ➔ le conseil désigne Olivier Masbou, Patrick Delcor et Daniel Breil pour prendre en charge les questions relatives au camping municipal
- ➔ Approuvé à l'unanimité

2. École.

- ➔ Le conseil demande à ce qu'une offre scolaire se poursuive dans la vallée.
- ➔ Achat d'un tableau vidéo projecteur demandé par l'instituteur (reste à charge pour la commune : 235 €).
- ➔ Approuvé à l'unanimité

3. Qualité de l'eau du Célé.

- ➔ Suite à la réception du courrier de l'ARS indiquant que la baignade serait classée "déconseillée" l'an prochain, le conseil approuve à l'unanimité la décision du maire de demander à l'ensemble des maires de la vallée d'agir collectivement. Il s'agit de demander aux autorités concernées de prendre les mesures qui s'imposent pour faire cesser la pollution. Dans cette affaire, les communes de la vallée du Célé sont victimes d'une pollution venue de l'amont et n'ont aucun moyen pour agir sur les causes de la pollution.

4. Photovoltaïque.

- ➔ Le conseil donne mandat au maire pour étudier la mise en place d'un toit photovoltaïque sur le hangar de la CUMA, ceci bien entendu avec l'accord de la CUMA.

5. Tracteur communal.

- ➔ Le conseil approuve à l'unanimité l'achat d'un nouveau tracteur pour la somme de 12000 € payable en 3 fois

7. Contrat de travail.

- ➔ Le conseil approuve à l'unanimité la modification du contrat de travail de Carmen Quintard.

8. Assainissement de Marcilhac et de Reilhac.

- ➔ Le conseil approuve à l'unanimité la délibération demandée par le syndicat des eaux du causse sud de Gramat l'autorisant à prendre en charge l'assainissement de Marcilhac et de Reilhac.

9. Chemin de grande randonnée.

- ➔ Le maire informe le conseil des modifications du trajet du GR 651 au causse et dans le bourg.